

Contre la pauvreté

Le gouvernement a adopté, le 21 janvier 2013, un ambitieux Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Ce document traduit avec force, l'impératif républicain, de venir en aide aux personnes les plus démunies et de les accompagner vers l'autonomie.

de la promesse républicaine, celle de l'égalité des droits et des devoirs.»

La démarche ambitieuse d'accès aux droits, impulsée par Marie-Arlette Carlotti, à travers la généralisation des « *Rendez-vous des droits* » et l'expérimentation d'un « *Dossier unique* » pour les demandes de prestations sociales, sera poursuivie. La réforme très attendue du RSA activité et de la prime pour l'emploi constituera un volet prioritaire de la remise à plat fiscale.

Déjà pour la journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, Jean-Marc Ayrault avait appelé à « **ne pas stigmatiser les personnes en situation de précarité** ».

À l'occasion des vingt ans du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) et du premier anniversaire du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le premier ministre s'est exprimé à Cergy (Val-d'Oise) devant l'ensemble des acteurs des politiques de solidarité.

Dans un contexte économique et social dégradé, il est de la responsabilité de l'État d'inscrire les politiques de solidarité dans le cadre du droit commun, que ce soit celui de l'emploi, du logement, de la santé, des politiques familiales, de l'inclusion bancaire et de l'accès au « *juste droit* ».

Depuis près de deux ans, l'objectif du gouvernement aura été d'en finir avec les discours de stigmatisation, portés au plus haut niveau pendant dix ans. Si les personnes en situation de pauvreté ne désirent qu'une chose, s'en sortir, « **le devoir de la puissance publique est de leur venir en aide et de les accompagner vers ce retour à l'autonomie** », a déclaré Jean-Marc Ayrault. « **Ce devoir d'assistance est un pilier de notre démocratie, indispensable au respect pour tous**

Sur le terrain de l'emploi, l'année 2014 sera celle de la montée en charge des emplois d'avenir, des contrats de génération et, bien sûr, de la Garantie Jeunes, mesure phare de notre plan contre la pauvreté, avec la mobilisation de 20 nouveaux territoires pilotes, pour 20 000 jeunes supplémentaires.



« *Ne laisser personne au bord de la route* »

Les États généraux du travail social permettront de réfléchir collectivement au sens et aux modalités d'exercice de leur métier par les professionnels de l'action sociale et médico-sociale.

Pour le premier ministre, « **le modèle français, auquel nous sommes tous si profondément attachés, suppose de ne laisser personne au bord de la route. C'est un discours de générosité, de fraternité et d'égalité que nous devons continuer à porter, sans relâche, auprès des Français.** »

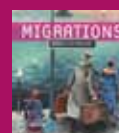
**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 6/02/2014



Dossier de la semaine
Faire vivre les solidarités



Vie de la Fédération
Les jeunes socialistes dans la campagne



Interview
Bretagne, terre de migrations
Avec Anne Morillon

Dénigrement

Les campagnes électorales dans les villes dirigées par la gauche prennent un tour assez désagréable. Il est normal, dans une campagne, de critiquer le bilan de ses adversaires. Mais il ne faut pas que la critique de l'équipe municipale sortante se transforme en dénigrement contre la ville dans laquelle on se présente. Or, aussi bien à Brest qu'à Quimper, les listes de droite donnent une image négative et fautive de leur ville. Endormies, inaccessibles, accablées de taxes et d'impôts...

Ces jugements sont, non seulement, faux mais ils sont en plus dangereux dans une période où l'ouest breton a, au contraire, besoin d'attirer des investisseurs.

Priorité jeunesse



Au cours de cette session le Conseil général a adopté un rapport sur la politique du département en faveur de la jeunesse. « Depuis plusieurs mois, nous menons une réflexion sur nos politiques en direction de la jeunesse », a expliqué Françoise Péron, conseillère générale de Daoulas, qui a rappelé en préambule que les jeunes représentent une chance pour le Finistère.

Le groupe de travail avait une double mission : rendre lisible les actions engagées par le département et identifier les secteurs qui méritent d'être améliorés. En effet, l'ambition du département consiste à aider tous les jeunes du Finistère dans leur parcours vers l'autonomie.

Pour y parvenir, quatre types d'actions sont mis en œuvre. D'abord la prévention, la protection, l'aide à l'autonomie et l'éducation.

Armelle Huruguen, conseillère générale de Quimper, a insisté sur les emplois d'avenir. D'ailleurs, plusieurs jeunes, embauchés par le Conseil général, grâce à ce dispositif, assistaient à la séance.

« Et pourtant, que de scepticisme à l'annonce de la création de ces contrats », a rappelé la conseillère générale. Mais les emplois d'avenir ont été conçus en tirant les leçons des dispositifs précédents. C'est pour cela qu'ils sont à temps complets, d'une durée de trois ans et que l'employeur a une obligation de formation.

Toutes les collectivités doivent s'engager dans ce dispositif a confirmé Didier Le Gac, président du groupe de gauche. « C'est la meilleure manière de montrer que nous faisons vraiment confiance aux jeunes », a-t-il expliqué.

Alors que 70 jeunes ont été, en 2013, embauchés avec ce dispositif, le Conseil général prévoit, en 2014 d'en recruter 100.

La priorité du Conseil général en faveur de la jeunesse passe aussi par une politique ambitieuse dans les collèges. 17,5 millions d'euros sont consacrés au fonctionnement des établissements publics et privés. 25,3 millions d'euros sont investis pour améliorer les conditions de vie et de travail des collégiens. D'ici la fin de l'année 2014, 82% des collèges publics seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Faire vivre les solidarités

Le Conseil général du Finistère a adopté son budget, à l'issue d'une session de deux jours, les 30 et 31 janvier.



Répondre aux besoins et préparer l'avenir

« Nos concitoyens expriment leurs inquiétudes pour l'avenir. Un sondage récent montre qu'ils ont une faible confiance dans l'action publique, dans leurs élus », a rappelé Pierre Maille, en préambule de cette session.

« Nous devons les convaincre par notre action que nous, leurs élus, agissons dans l'intérêt général et poursuivons un double objectif ».

D'abord, être prêts aujourd'hui à répondre à leurs besoins : l'organisation des transports départementaux, la qualité des collèges, la réactivité des services sociaux, la sécurité sur nos routes ou face aux phénomènes naturels, la qualité de leur environnement, l'accès à un logement... et tant d'autres missions que nous effectuons souvent en partenariat avec leur commune.

Ensuite, préparer l'avenir : accueillir plus de personnes âgées demain et garantir leur bien-être, se donner les moyens de rester un des premiers départements touristiques, contribuer à lutter contre le dérèglement climatique, grâce à un plan climat-énergie, organiser un approvisionnement en eau sécurisé en quantité et en qualité, prévoir les infrastructures qui nous relient au monde, aider à la création des formations aux technologies de demain, revitaliser les bassins d'emplois en difficulté aujourd'hui...

« Nous devons aussi leur démontrer que l'action publique entre les différents acteurs est coordonnée et ne gaspille pas les moyens dont elle dispose grâce à leurs impôts. Notre volonté de partenariat, les contrats de territoire apportent des réponses ».

Le budget 2014 du Conseil général répond à ces ambitions. D'abord, parce que les finances du département sont saines. Le recours à l'emprunt n'est que de 58 millions d'euros. Le taux d'endettement du Finistère n'est que de 276 euros par habitant pour une moyenne nationale de 489 euros.

C'est grâce à cette gestion raisonnable que le département peut encore, cette année, maintenir à 153,36 millions d'euros, son enveloppe d'investissements. Ainsi, la majorité du Conseil général peut non seulement améliorer l'équipement du département, sa qualité de vie et son attractivité, mais aussi soutenir le tissu économique local, et ses emplois dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Ce budget est destiné à faire vivre les solidarités. Toutes les solidarités, qu'elles soient sociales, en direction des jeunes, des familles et des personnes âgées, ou territoriales. En effet, les principaux postes en augmentation concernent l'action sociale, les transports et les ressources humaines.

Pour la famille et l'enfance, l'enveloppe s'élève à 97,86 millions d'euros. Pour les personnes en situation de handicap, le budget est de 141,3 millions d'euros, soit une augmentation de 6,51 millions d'euros. Pour l'insertion sociale et professionnelle, le budget s'élève à 92,64 millions d'euros dont 86,58 millions d'euros pour le RSA, dont l'enveloppe a été revalorisée de 12,6 %.

Le poste des transports collectifs augmente pour sa part de 3 % en raison de l'évolution de transport des personnes handicapées et de l'augmentation du taux de TVA.



Un budget pour tous les Finistériens

Dans un contexte difficile, le Conseil général du Finistère s'est doté d'un budget lui permettant de garantir les solidarités entre tous les Finistériens. 🌟

Les jeunes socialistes dans la campagne

« Nous voulons nous impliquer fortement dans les campagnes municipales », annonçait Mickaël Le Rest, animateur fédéral du Mouvement des Jeunes socialistes (MJS), dans le Finistère.

Cette mobilisation prendra plusieurs formes. D'abord, les jeunes socialistes du Finistère ont élaboré un document proposé aux candidat-es socialistes aux Municipales.

« Cette charte reprend dix propositions qui nous semblent incontournables pour favoriser l'épanouissement et la réussite des jeunes de nos territoires », précise l'animateur fédéral dans le courrier adressé aux candidats.

Cette charte, élaborée par les jeunes socialistes du Finistère, s'articule autour de cinq grands axes : la culture, l'économie,



Envoi de la charte du MJS aux candidats socialistes

l'agriculture, l'écologie et la démocratie. Pour chacun de ces thèmes, le MJS avance deux propositions. Il s'agit, par exemple, de mettre en place un pass culture pour les moins de 26 ans, de lancer la rénovation énergétique des bâtiments publics existants et ne construire que des bâtiments à énergie positive, pour limiter leur empreinte sur l'environnement ou de développer les circuits courts et de proximité, pour

permettre à tous d'accéder à des produits de qualité, tout en valorisant la production locale.

Le MJS propose aux candidats socialistes de signer cette charte.

Mais pour faire vivre ces propositions dans les campagnes municipales, il faut les faire connaître. « Nous allons à la rencontre des jeunes avec un tract reprenant nos dix propositions et nous leur demandons

de choisir celles qui leur paraissent les plus importantes ou les plus urgentes à mettre en place », expliquent Mickaël et Marie, trésorière fédérale.

À côté de cette campagne, dans leurs communes, souvent comme candidats, les jeunes socialistes soutiendront activement les listes socialistes pour renforcer l'implantation municipale de la gauche. 🌸

Interview

Bretagne, terre de migrations

Avec Anne Morillon

Jusqu'au 15 mars, l'exposition Migrations, à La Baraque, dans le quartier de Bellevue à Brest, met en évidence l'importance des migrations dans l'histoire de la Bretagne. Anne Morillon, de l'association Topik nous explique la genèse et l'ambition de cette exposition.

Anne Morillon : En 2006 et 2007, suite à un appel à projet de la cité nationale de l'histoire de l'immigration et de l'Acse, avec quelques collègues nous avons travaillé sur l'histoire de l'immigration en Bretagne. Jusqu'à un passé assez récent, il n'existait pas de travaux sur les histoires régionales de l'immigration. De cette enquête sont sortis un livre en 2011 et cette exposition. Il faut saluer le rôle du Musée de Bretagne, et, en particulier, de Françoise Berretrot, qui avait un projet sur l'émigration des Bretons et qui nous a associé pleinement à la conception de l'exposition Migrations.

Cap Finistère : Quels messages voulez-vous faire passer à travers cette exposition ?

Anne Morillon : Les migrations sont constitutives de l'humanité. Il est vain de vouloir ériger des murs et des contrôles aux frontières. On peut lire l'histoire de la Bretagne à travers ses mouvements de populations. L'exposition montre, à travers des photos, des vidéos, mais aussi de nombreux objets comme des valises,

des costumes ou des documents officiels, que la Bretagne est une terre d'émigrations et d'immigrations. Plus d'un million de personnes ont quitté la Bretagne au XIX^e siècle et une partie du XX^e siècle. Aujourd'hui, près de 85 000 étrangers, ouvriers, étudiants, artistes vivent en Bretagne et en Loire Atlantique.

L'exposition met en évidence, avec des titres de transport et autres cartes de séjour, que le contrôle des populations immigrées a toujours été une obsession de l'administration.

D'ailleurs nous avons aussi voulu vérifier si l'idée, souvent répandue, d'une Bretagne terre d'accueil, était vraiment exacte. Or, on se rend compte que ce jugement mérite d'être nuancé. Accueillante, oui, mais sans doute pas autant que certains veulent le croire. Oui, la Bretagne a accueilli de nombreux réfugiés républicains espagnols, mais ils étaient placés sous étroite surveillance. 🌸



Cap Finistère : Pouvez-vous nous présenter Topik ?

Anne Morillon : Il s'agit d'une association créée en 2009 qui a pour objet de diffuser des travaux de recherche en sciences sociales et humaines auprès du grand public. Nous sommes un peu à l'interface entre la recherche académique et la vulgarisation pour mettre les sciences sociales à la portée du plus grand nombre.

Cap Finistère : Comment est née l'idée de cette exposition ?

Agenda

8 février
*Journée fédérale des
secrétaires et trésoriers
de sections.*

21 février
Conseil fédéral.

23 février
*12h00 : Claude
Bartolone, président de
l'Assemblée nationale,
présidera un banquet
républicain, salle de
Coatigrac'h à Châteaulin.
Inscriptions au
02 98 53 20 22.*

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1035 - Vendredi 7 février 2014
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

LE BISTROT DU MINAOÛËT
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Pont du Minaouët
29910 TRÉGUNC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés
en date à TRÉGUNC du 27 janvier 2014,
il a été constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.
Dénomination :

LE BISTROT DU MINAOÛËT.
Siège : Pont du Minaouët - 29910 TRÉ-
GUNC.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à com-
pter de son immatriculation au Registre du
commerce et des sociétés.

Capital : 5 000 euros.

Objet : Bar, débits de boissons, restaurant
tout type de restauration, vente sur place ou
à emporter.

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives sur
justification de son identité et de l'inscription
en compte de ses actions au jour de la décision
collective.

Transmission des actions : La cession des
actions de l'associé unique est libre.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix qu'il
possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au
profit d'associés ou de tiers sont soumises
à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Cédric MARIETTE,
demeurant route de Kerinec Kervillou - 29100
POULLAN SUR MER.

La société sera immatriculée au Registre
du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Pour avis,
Le Président.

SOFIPAR

Société par Actions Simplifiée
au capital de 949 320 euros
Siège social : 3, allée Geneviève
Poitou du Plessis - 29200 BREST
505 408 393 RCS BREST

L'Assemblée Générale en date du
5 novembre 2013 a nommé la société **SARL
GUILLERMAUDIT** ayant son siège social à
BREST (29200) 4, rue de Madagascar en qua-
lité de nouveau commissaire aux comptes sup-
pléant en remplacement de Monsieur Francis
JAOUEN, pour une période de six exercices.

Pour avis.

SCI SOCOLEC

Société Civile Immobilière
au capital de 182,94 euros
Siège social : 108, rue Jean Jaurès
29200 BREST
381 871 458 RCS BREST

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 17 janvier
2014 a approuvé le compte définitif de li-
quidation, déchargé Monsieur Pierre CONAN
de son mandat de liquidateur, donné à ce
dernier quitus de sa gestion et constaté la
clôture de la liquidation à compter du jour de
ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront dépo-
sés au Greffe du Tribunal de commerce de
BREST, en annexe au Registre du commerce
et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

C.M.
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Pont du Minaouët
29910 TRÉGUNC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date à TRÉGUNC du 27 janvier 2014,
il a été constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Dénomination sociale :

C.M.

Siège social : Pont du Minaouët - 29910
TRÉGUNC.

Objet social : L'acquisition, l'administra-
tion, la gestion par location ou autrement de
tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 ans à compter de
la date de l'immatriculation de la société au
Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros constitué uni-
quement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Cédric MARIETTE,
route de Kerinec - 29100 POULLAN SUR
MER.

Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas, agrément
obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre
du commerce et des sociétés de QUIMPER.
La Gérance.

AVIS AUX SALARIÉS DE SARL ENTREPRENE PELLIN ET CIE

15, rue Principale
57420 COIN LES CUVRY

La SCP NOEL NODEE LANZETTA
avise les salariés actuellement ou ancien-
nement employés par cette entreprise que
l'ensemble des relevés de créances salariales
a été déposé au Greffe du Tribunal de Grande
Instance de METZ.

Il est rappelé que le délai de forclusion de
deux mois prévu à l'article L 625-1 du Code
de commerce court à compter de ce jour.

LE GRAND CAFÉ

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 6 000 euros
Siège : 5, quai Cosmao
29150 CHATEAULIN
499 476 406 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale réunie le 29 janvier
2014 a approuvé le compte définitif de li-
quidation, déchargé Monsieur Cédric MARIETTE
de son mandat de liquidateur, donné à ce
dernier quitus de sa gestion et constaté la
clôture de la liquidation à compter du jour de
ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés
au Greffe du Tribunal de commerce de QUIM-
PER, en annexe au Registre du commerce et
des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

SELARL JEAN-MARC BERROU PIERRE LE REST

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SOMADEV

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 20, quai Commandant Malbert
29200 BREST
532 110 137 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du
30 janvier 2014, l'Assemblée Générale Extra-
ordinaire a décidé d'étendre l'objet social et
l'activité de la société au négoce de tissus
en gros, fabrication de textiles et articles de
littérie et de modifier en conséquence l'article
2 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.

En bref

Préparons la campagne des Européennes !

Pour préparer les Européennes,
le city group de Brest organise, le
samedi 22 février, une session de
formation au siège du PS à Brest.

Cette formation se déroulera
en deux temps : mise à jour des
connaissances sur les institutions
européennes, les processus de
décision et le Parlement, depuis
le nouveau traité et exercices sur
le porte-à-porte.

Inscription au 02 98 53 20 22.

Un droit, un choix



Un peu plus de 500 personnes
se sont retrouvées le 1^{er} février à
Brest, à l'appel du planning fami-
lial, pour manifester leur solidarité
vis-à-vis des femmes espagnoles
dont le gouvernement veut res-
treindre le droit à l'avortement.

Dvd « Le Menhir et la rose »

Le dvd « *Le Menhir et la rose* », consacré à la carrière
de Louis Le Penec, diffusé
par France 3, est disponible.
Commandes, par mail à contact@poischichefilms.com
ou par télé-
phone Adeline au 02 40 47 48 85.
Les bons de commande sont sur
le site de Poischiche Films www.poischichefilms.com

Tarif 15 € + port.

Adresse postale : Poischiche
Films, 2 ter Quai François
Mitterrand - 44200 Nantes.

SELARL JEAN-MARC BERROU PIERRE LE REST

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en
date à BREST du 30 janvier 2014 enregistré
à la Recette des Impôts de BREST Ponant
le 30 janvier 2014 (bordereau n° 2014/161
case n°12) la société **SOMATEX**, société
par Actions Simplifiée au capital de 400 000
euros ayant son siège social à BREST (29200)
20, quai Comandant Malbert RCS BREST
775 577 000 a donné en location-gérance à
la société **SOMADEV SARL** au capital de
40 000 euros ayant son siège social à BREST
(29200) 20 quai Commandant Malbert RCS
BREST 532 110 137 pour une durée d'une
année renouvelable par tacite reconduction,
le fonds de commerce de négoce de tissus
en gros, fabrication de textiles et articles de
littérie situé à BREST (29200) 18, rue
Nicéphore Niepce.

L'entrée en jouissance a été fixée au
1^{er} février 2014.

Pour unique insertion.